Les syndicats sortent « déçus » de leur « rendez-vous salarial » avec Darmanin

Le gouvernement a annoncé lundi le report d'un an du plan de revalorisation des carrières tout en faisant un geste sur la compensation de la hausse de la CSG.

LE MONDE | 17.10.2017 à 00h20 • Mis à jour le 17.10.2017 à 08h02 | Par Benoît Floc'h

C'est sur un bilan mitigé que s'est achevé, avec deux heures de retard, le « rendez-vous salarial » des syndicats de la fonction publique avec Gérald Darmanin, ministre de l'action et des comptes publics. Lundi 16 octobre, vers 19 h 20, après quatre heures de réunion à l'hôtel de Cassini, ancien ministère de la fonction publique, les représentants des fonctionnaires ont confié leur *« déception »*.

Une semaine après la mobilisation des agents publics – de 200 000 à 400 000 manifestants selon les sources –, le gouvernement a pourtant fait quelques concessions. M. Darmanin en a présenté le détail, lors d'une conférence de presse, juste après la sortie des syndicats.

- **Hausse de la CSG**

La hausse de 1,7 point de CSG sera intégralement compensée par une prime et, pour les fonctionnaires qui les paient, par la suppression de cotisations. Depuis la semaine dernière, le gouvernement a fait un geste supplémentaire : cette prime sera actualisée en 2019. Par ailleurs, *« à la demande de certaines organisations syndicales »*, *« les situations de vie particulière (temps partiel, congés longue maladie, etc.) seront prises en compte »*. De même, les nouveaux fonctionnaires bénéficieront également de cette prime. Reste que les agents publics demandaient à être traités comme les salariés du privé qui, eux, devraient voir leur rémunération augmenter…

- **Le protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunération »**

Deuxième sujet de déception pour les syndicats : la mise en œuvre du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunération » (PPCR), accordé en 2015, sera décalée d'un an. Ce sont 800 millions d'euros que l'Etat n'aura donc pas à dépenser en 2018. Mais M. Darmanin a assuré que le PPCR serait bien appliqué sur le quinquennat. Cela représentera 11 milliards d'euros sur la période allant de 2017 à 2021, a précisé le ministre, et 4 milliards d'euros en année pleine en 2021.

Il a également rappelé que, dans son rapport d'audit rendu en juin, la Cour des comptes préconisait l'abandon du PPCR. Mince consolation pour des syndicats qui s'attendaient, depuis quelques semaines, à un tel décalage de mise en œuvre.

Gérald Darmanin a cependant précisé que, malgré le report du protocole, la rémunération des agents publics augmenterait de *« 2 % en 2018, après 4 % en moyenne cette année »*, des chiffres que les syndicats contestent. Il a par ailleurs annoncé que la « garantie individuelle de pouvoir d'achat » (GIPA) serait appliquée en 2017. Cette prime qui tend à combler l'écart de rémunération avec l'inflation sur les quatre dernières années concernera 63 000 agents.

- **La mobilisation pourrait se poursuivre**

En revanche, sur le gel en 2018 du point d'indice, le rétablissement du jour de carence, les fonctionnaires n'ont pas obtenu d'inflexion de M. Darmanin.

« Les fonctionnaires sont les sacrifiés de la politique de ce gouvernement. Emmanuel Macron est bien le président des riches et il n'est en aucun cas celui des agents publics », a regretté Baptiste Talbot, secrétaire général de la fédération CGT des services publics, premier syndicat de la fonction publique. M. Talbot a confié « *une grande insatisfaction »*, avant de prévenir : *« Ce qui est à l'ordre du jour au sortir de cette réunion, c'est le prolongement de la journée »* de mobilisation du 10 octobre. L'intersyndicale se retrouve le 24 pour en discuter.

M. Darmanin a confié avoir rencontré les syndicats trente-sept fois depuis sa prise de fonction. Ce n'est sans doute qu'un début.